

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Monsieur Hervé STASSINOS, Vice-Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, Maire du Pradet, certifie que la délibération n°22/09/262 du Conseil Métropolitain du 29 septembre 2022, concernant le bilan de la concertation de la déclaration de projet n°2 du PLU de la ville du Pradet pour la création d'un pôle de valorisation, a été affichée le 6 octobre 2022 et ce pendant un mois en mairie du Pradet, Parc Cravéro, 83220 Le Pradet.

Fait au Pradet, le 7 novembre 2022

Le Maire, Hervé Stassinos

